

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/EDF-devant-le-tribunal-poursuivi-par-Sortir-du>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **EDF devant le tribunal, poursuivi par Sortir du nucléaire pour des rejets d'acide**

**1er juillet 2014**

## **EDF devant le tribunal, poursuivi par Sortir du nucléaire pour des rejets d'acide**

Source : L'Union de l'Ardenais

<https://www.lunion.presse.fr/accueil/edf-devant-le-tribunal-poursuivi-par-sortir-du-nucleaire-ia0b0n371772>

## **EDF devant le tribunal, poursuivi par Sortir du nucléaire pour des rejets d'acide**

Par la rédaction pour L'union-L'Ardennais, Publié le 01/07/2014

Par M.C.

CHOOZ (08). Le réseau Sortir du nucléaire et EDF se retrouveront mercredi sur les bancs du tribunal de police de Charleville-Mézières. L'association a déposé plainte après les rejets d'acide sulfurique dans la Meuse de la centrale de Chooz.

L'affaire avait déjà été reportée deux fois. Mercredi 2 juillet 2014, il s'agira donc d'un premier examen de la plainte déposée par le réseau Sortir du nucléaire.

En décembre 2011, la centrale nucléaire de Chooz (Ardennes) a rejeté plusieurs milliers de litres d'acide sulfurique dans la Meuse. En avril 2013, nouvelle fuite, cette fois-ci d'hydrocarbures. Puis en juillet 2013, c'est à nouveau de l'acide sulfurique qui s'échappe de la centrale.

EDF devra répondre de ses rejets de produits devant le tribunal de police. Le réseau Sortir du nucléaire qui a entamé les poursuites sera suivi dans sa démarche par deux autres associations. France Nature Environnement et Nature et Avenir ont décidé de se porter partie civile.

« Nous espérons qu'EDF sera condamné pour tous ces manquements car nous constatons de plus en plus de problèmes », rapporte Marie Frachisse, juriste auprès du réseau Sortir du nucléaire.

« La tuyauterie est mal entretenue. Des travaux d'entretien doivent être faits mais ne sont pas

forcément réalisés. Nous sommes obligés de croire l'exploitant sur parole s'il déclare les avoir faits. Après c'est à l'autorité de sûreté nucléaire de vérifier », ajoute la juriste.

### **EDF refuse de s'exprimer sur le dossier**

La centrale a d'ailleurs procédé au redémarrage de l'unité de production n°1 lundi après presque trois mois d'arrêt pour la recharger en combustible et assurer divers contrôles. Un timing qui interroge mais qui fait sourire Caroline Winkler, chargée de communication à la centrale de Chooz. « Cela n'a rien à voir. Nous faisons des arrêts régulièrement. Nous avons une visibilité sur cinq ans. Le prochain arrêt est prévu le 17 janvier 2015 et le redémarrage en avril 2015. »

Ces rejets sont-ils amenés à se répéter ? La centrale de Chooz a-t-elle fait le nécessaire ?

EDF refuse de commenter « une affaire judiciaire en cours ». Pas Marie Frachisse qui dénonce « la vétusté des installations, comme pour la plupart des centrales en France ».

### **Pas de danger pour les êtres humains**

Ces produits rejetés sont-ils toxiques ? Présentent-ils un risque pour les habitants du secteur ?

« A priori non, répond la juriste de Sortir du nucléaire. Mais il n'y a pas eu d'expertise donc on ne sait pas trop. Le gros problème, c'est l'accumulation de ces rejets ».